

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 Avril 2011

Sous la Présidence de : Madame Chantal ROYER Maire

Présents : Mesdames PIATTI G. BARBIER M. FRUALDO A. Messieurs HUGOT D. RAVON H. CAUSSARD J.P. MONNAUX H. GOUSSARD D. JOVIGNOT.P. THOUVEREY P, TISSIER A.

Absents : Messieurs F.LEFEVRE pouvoir à H.RAVON. C.MATHIEU pouvoir G.PIATTI Madame QUIVIGER M pouvoir à C.ROYER.

Secrétaire de séance : Monsieur MONNAUX H.

TAXES D'IMPOSITIONS DIRECTES

Le conseil municipal, à l'unanimité, reconduit pour 2011 les taux applicables aux taxes d'habitation, foncières (bâti et non bâti) et la cotisation foncière des entreprises en tenant compte des nouvelles répartitions.

REGLEMENT DE VOIRIE

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le règlement sur la conservation et la surveillance des voies communales incombant désormais à la commune.

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Le conseil municipal accorde à l'unanimité, une subvention exceptionnelle de 300 € au Judo Club pour leurs manifestations des 16 et 17 Avril 2011.

ACHAT DE LA PARCELLE DU CHEMIN DE MERE

Le conseil municipal note que l'achat de la parcelle du chemin de Méré aux consorts VALLET sera signé chez Maître MORTREUX et non Maître J. BANNWARTH.

La séance est levée à 22 h 00

Les membres présents,

Fait à LIGNY LE CHATEL le 08 Avril 2011,

Le Maire,

Madame ROYER Chantal